

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU 12 MARS 2001

Etaient présents :

Cabinet MOREL-BERTHET : MM. Morel et Rizzo

Conseil Syndical : Mmes Convain, François, Picot et de la Roche
MM Carré, Castric, Grimaud, Labrosse, Maugey, Maurel, Maurice, Meunier,
Noël, Rebourcet

Membres associés : M Van Wassenhove, Wurmer

Excusés :

Délégués d'immeuble : Mme Pouchard, MM Lachapelle, Soncarieu

Copropriétaires : MM Parrel, Pourdin

1- Compte rendu de la commission de ravalement

- De nombreux contacts ont eu lieu entre les architectes, M RIZZO et M Van Wassenhove pour mettre au point le cahier des charges du dossier d'appel d'offre. Toutes les pièces seront remises le 23 mars pour être analysées par la commission de ravalement qui remettra son rapport début avril.
- La commission travaux déplore ce nouveau retard des architectes dans la remise du dossier (prévu début décembre puis le 13 février) et rappelle que l'architecte ou le bureau d'étude retenu pour le suivi des travaux devra faire preuve de davantage de sérieux et de rigueur dans l'exécution de sa mission.
- Pour faire suite aux remarques formulées par M MAUGEY lors de la dernière réunion du conseil syndical, le cabinet MOREL BERTHET a pris contact avec le cabinet d'architectes pour établir un contrat conforme au vote de l'assemblée générale et aux règles de l'art.
- Le cabinet MOREL BERTHET précisera également son rôle et sa rémunération dans le cadre de ces travaux.
- Il est rappelé en réunion que les travaux à réaliser sur les parties privatives (fenêtres vétustes et/ou volets à vernir) devront être réalisés **avant l'intervention** des entreprises sur le bâtiment considéré, faute de quoi les travaux seront réalisés par les entreprises désignées pour les travaux de ravalement au frais des personnes concernées (et nous l'espérons, à des prix compétitifs).
- Une note d'information sur les possibilités d'emprunt collectif (qui ne sera souscrit que par les seuls copropriétaires intéressés) sera diffusée sur **OdM TV** en septembre 2001 - Il est nécessaire de connaître auparavant le montant, la durée des travaux et l'étalement des appels de fonds.
- Le projet final sera soumis aux votes des résidents lors d'une **A.G. extraordinaire** prévue fin novembre, début décembre, pour un début des travaux début mars 2002. Des réunions d'information préalable sont prévues.



2- Parking motos

- Le parking motos (face au 30) est en service et accueille chaque soir de nombreuses motos.

3- Fermeture d'accès à proximité de la place du marché

- Les avis sont favorables à la mise en place de ces fermetures les jours de marché ; cependant, il est nécessaire de mettre en place rapidement un système qui permettrait de libérer M Auguste (qui reste présent pour

éviter que des indécats ne déplacent les barrières). Des propositions techniques et financières seront proposées à la prochaine réunion du conseil syndical.

4 – Mise en place d'une barrière électrique devant le bâtiment n°30

- Une proposition technique et financière sera soumise au vote de la prochaine assemblée générale.

5 – Circulation dans la résidence

- Une proposition avec des sens de circulation et une estimation financière seront soumises à la prochaine réunion du conseil syndical.

**Le compte rendu est diffusé sur la télévision interne OdM TV (canal 68),
Les informations de la Résidence, de la Commune, des Associations, les annonces, les
renseignements utiles, sont mises à jour régulièrement.**

6 – Piscine

- Le recrutement de la prochaine saison estivale est terminé (Nelly contrôlera les entrées, un nouveau maître-nageur assurera la sécurité. Ils leur sera possible de donner des cours de natation dans un cadre prédéfini par le Conseil). La validation des cartes 2001 se fera à partir de début mai.
- La piscine sera ouverte **du 2 juin** (WE de Pentecôte) **au 9 septembre**.
- La fête de la piscine aura lieu le **16 juin 2001**.

*Nous vous rappelons que cette sympathique manifestation a pour but de faire connaissance et **d'établir des liens** entre les nouveaux et anciens Résidents (Propriétaires ou locataires). Elle n'est réservée aux usagers de la piscine mais ouverte à tous.*

- Une modification de contrat (et quelques travaux d'aménagement) devrait permettre de réduire les taxes sur l'eau de la piscine.

7 – Divers

- **BRUIT.** Pour le bien être de tous nous vous rappelons quelques points élémentaires.

Prévenez vos voisins si vous devez recevoir tard ou faire des travaux bruyants (ceux-ci sont interdits le dimanche et les jours fériés).

Si vous avez du carrelage dans votre cuisine, ou vos salles de bains, **placez des patins antibruit** sous les pieds des chaises.

- **TRI SELECTIF.** Afin de réduire les odeurs **RINCER les bouteilles vides** et ne jetez pas d'emballage avec des restes alimentaires dans les bacs jaunes.

- **OPERATION BONJOUR**

Nous avons constaté que les gens perdaient l'habitude de se saluer et c'est dommage. Nous avons la chance de vivre dans un environnement sympathique, alors n'hésitons pas à manifester un peu de convivialité autour de nous.

JM et LM 15/03/2001

Nota. *Vous avez été nombreux à appeler (le Gardien, le Conseil ou le Syndic) suite à la panne d'Eurosport (maintenant rétabli). Nous vous rappelons vous pouvez avoir une réponse à la plupart de vos questions (surtout techniques) concernant la Résidence, en temps réel, en regardant quelques minutes **OdM TV**.*

Nous remercions les délégués de bâtiments et copropriétaires qui se sont joints à nos débats.

La prochaine réunion du conseil syndical aura lieu le :

Lundi 2 avril 2001 à 20 heures

Nos réunions sont publiques, uniquement pour les copropriétaires

Pour joindre le Conseil : tél. 01 34 62 16 94, fax. 01 34 62 04 32

email : odmtv@work-in.net **(Nouvelle adresse email)**

sur simple demande à l'adresse ci-dessus, vous recevrez chaque mois le compte-rendu sur votre email personnel

Le compte rendu est diffusé sur la télévision interne OdM TV (canal 68),

Les informations de la Résidence, de la Commune, des Associations, les annonces, les renseignements utiles, sont mises à jour régulièrement.